



Compte rendu séance d'institution du Conseil municipal du 28 mars 2014.

Compte rendu

Présents : les 15 conseillers élus (ANTOINE Léa ; ARSLAN Sefa ; BONNET André ; BORNET Maryse ; BOULASSEL Amar ; CAEL Maryse ; CLEMENT Jean Claude ; DORMOY Jean Louis ; LACOURT MEUNIER Catherine ; LETOFFE Béatrix ; RIVAT Véronique ; TARANTOLA Christian ; TISSERANT Dany ; WOIRGNY Alain ; XEMAIRE Jean Luc).

Election du secrétaire de séance : ANTOINE Léa

Assesseurs : Maryse CAEL et Amar BOULASSEL

La parole est donnée à Véronique RIVAT

• Election du maire

Candidats au poste de maire : Christian TARANTOLA

Appel des 15 conseillers élus pour le vote. Inscrits : 15. Votants : 15. Suffrages exprimés : 14. Bulletin nul : 1. La majorité absolue fixée à 8 voix est atteinte au premier tour.

Christian TARANTOLA est élu avec 14 voix.

• Election des adjoints

4 adjoints doivent être désignés. Selon la nouvelle configuration de la Communauté de communes, Docelles a 3 voix sur 61. Selon la loi, dans les communes de moins de 1000 habitants, sont élus à la commission le maire, le 1er et 2ème adjoint, les représentants à la Communauté de communes ne sont donc plus élus par le conseil municipal, mais désignés automatiquement.

Candidat au poste de 1er adjoint : André BONNET.

Inscrits : 15. Votants : 15. Suffrages exprimés : 14. Bulletin nul : 1. La majorité absolue fixée à 8 voix est acquise au premier tour.

André BONNET est élu à 14 voix.

Candidat au poste de 2ème adjoint : Amar BOULASSEL.

Inscrits : 15. Votants : 15. Suffrages exprimés : 14. Bulletin nul : 1. La majorité absolue fixée à 8 voix est acquise au premier tour.

Amar BOULASSEL est élu à 14 voix.

Sont donc représentants de Docelles à la communauté de commune :
Christian TARANTOLA ; André BONNET ; Amar BOULASSEL.

Candidat au poste de 3ème adjoint : Béatrix LETOFFE.

Inscrits : 15. Votants : 15. Suffrages exprimés : 14. Bulletin nul : 1. La majorité absolue fixée à 8 voix est acquise au premier tour.

Béatrix LETOFFE est élue à 14 voix.

Candidat au poste de 4ème adjoint : Alain WOIRGNY.

Inscrits : 15. Votants : 15. Suffrages exprimés : 14. Bulletin nul : 1. La majorité absolue fixée à 8 voix est acquise au premier tour.

Alain WOIRGNY est élu à 14 voix.

Fin de la séance à 19 :20.

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le jeudi 3 avril à la mairie à 20H30, pour la distribution des commissions.